



PHOTO BOOTH

Contrat de location

INFORMATIONS CLIENT :

Nom du client :

Téléphone:

E-mail:

Adresse:

INFORMATIONS PROPRIÉTAIRES :

Nom : Julien Zeidhefter & Marianne Joubard

Téléphone: 0664980040

Adresse: 54 Bd Jean Jaures 63000 Clermont-Ferrand

SAS MJJZ

Immatriculation: 931 783 294

INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT :

Lieu de l'événement :

Date de l'événement :

Heure de début :

Heure de fin :

Nombre d'invités :

Type d'événement :

SERVICES : LOCATION SEULE

☐ 150 impressions 200,00€ ☐ 350 impressions 390,00€ ☐ 700 impressions 500,00€

SERVICES : LOCATION EN PACKAGE AVEC MONSIEUR BINOUZE

☐ 350 impressions 340,00€

☐ 700 impressions 450,00€

Remarques :



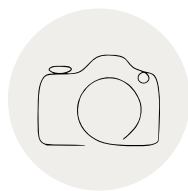


PHOTO BOOTH

Contrat de location

INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD

Ce contrat de location est conclu entre le Client et le Vendeur pour la location d'un Photo Booth pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes et capturer des images

ÉQUIPEMENT

L'équipement à louer dans le cadre du présent contrat est un photomaton, qui comprend les éléments suivants :

- Photo Booth : une configuration de photomaton entièrement fonctionnelle, comprenant un appareil photo, une imprimante et une interface à écran tactile
- Accessoires : Une variété d'accessoires amusants pour améliorer l'expérience du photomaton (chèque de caution 60,00€)
- Éclairage : un flash avec déclencheur automatique

ACCÉDER:

L'accès au lieu de l'événement est requis au moins une heure avant le début prévu. En cas de retard ou de refus d'accès, nous nous réservons le droit de modifier la période de location ou de la reporter à une date ultérieure.

PARKING:

Le prestataire exige un stationnement adéquat pour le véhicule et le matériel à proximité du lieu de l'événement. Si le stationnement n'est pas disponible ou entraîne des frais supplémentaires, le client devra fournir un titre de stationnement ou rembourser les frais engagés. Veuillez nous informer de toute restriction ou exigence d'accès au lieu de l'événement. Tout manquement à cette obligation peut entraîner un retard ou un refus d'accès.

PAIEMENT:

Le Client devra régler l'intégralité du loyer au plus tard à la date de la fin de l'évènement.

DÉPÔT ET CAUTION:

Dans le cadre du présent Contrat, le Client est tenu de verser un acompte de 30%. Cet acompte sera crédité et déduit du montant de la location. Ce dépôt sera considéré comme remboursable si le Client résilie le présent Contrat au moins 30 jours avant la date de l'Événement.

Un chèque de caution de 1500€ sera demandé le jour de la location et resitué à la fin de l'évènement si il n'y a aucuns dommages.



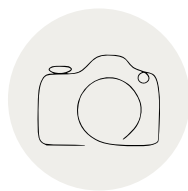


PHOTO BOOTH

Contrat de location

RETARD DE PAIEMENT:

En cas de non-paiement du Client conformément aux conditions, le Vendeur sera en droit de résilier immédiatement le présent Contrat sans autre obligation, de conserver les sommes déjà versées et de ne pas assister à l'événement. Sauf résiliation du contrat, les frais de réservation seront déduits du montant total de la location. Tout retard de paiement entraînera des frais de 50€ par semaine.

MODIFICATIONS DE DATE:

Toute demande de modification de date doit être formulée par écrit au moins 15 jours avant l'événement. La possibilité d'une modification de date est soumise à disponibilité et à la réception d'un nouvel accord remplaçant le présent contrat. Les deux parties doivent consentir à cette modification.

ANNULATION:

Le Client peut résilier le présent Contrat à tout moment avant le début de la Location, mais les sommes versées seront acquises au Vendeur à titre de dommages et intérêts. Le Vendeur peut résilier le présent Contrat à tout moment avant le début de la Location, pour quelque raison que ce soit, auquel cas il remboursera les sommes versées par le Client.

DROITS SUR LES PHOTOS:

Le Prestataire autorise le Client à utiliser tous les médias générés par le Photo Booth pendant l'Événement, à toutes fins utiles. Par la présente, le Prestataire cède au Client tous les droits sur tous les médias (y compris les photos, vidéos, etc.) créés par le Photo Booth.

OPÉRATIONS:

Le prestataire se chargera de la livraison, de l'installation et du retrait du Photo Booth sur le lieu de l'événement.



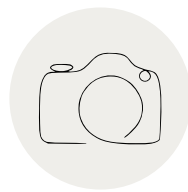


PHOTO BOOTH

Contrat de location

ESPACE ET EMPLACEMENT

Le Client devra prévoir un espace approprié de 3 m (L) x 3 m (l) x 3 m (H) et l'accès au Photo Booth sur le lieu de l'Événement, ainsi que l'alimentation électrique nécessaire, au moins une heure avant la réservation. Le Prestataire fournira les détails concernant l'espace, l'abri, l'alimentation électrique et tout autre élément jugé nécessaire pour que l'installation soit considérée comme adéquate.

DOMMAGES AU MATÉRIEL

Le Client sera responsable de tout dommage ou perte du matériel du Prestataire résultant d'une mauvaise utilisation par lui-même ou ses invités, ainsi que de tout vol ou dommage (notamment en cas d'incendie, d'inondation ou de tremblement de terre). Si le Prestataire estime que les conditions météorologiques pendant l'Événement sont défavorables et donc dangereuses, il se réserve le droit de cesser ses activités pour la sécurité du matériel et des participants, auquel cas aucun remboursement ne sera effectué.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT :

Nous nous engageons à fournir un service et/ou des produits de qualité et satisfaisants. Si le Client n'est pas entièrement satisfait de nos produits, nous ferons tout notre possible pour résoudre le problème au mieux de nos possibilités. Veuillez nous contacter par e-mail ou par téléphone en nous expliquant les points spécifiques à résoudre.

Aucun remboursement ne sera effectué pour les Services déjà fournis conformément au contrat de service établi lors de la réservation.

Si le Client choisit de ne pas prendre en charge les livrables convenus lors de la réservation après la fin de l'Événement, aucun remboursement ne sera effectué, sous quelque forme que ce soit (par exemple, vidéos, teasers, etc.).

Toute modification des livrables doit nous être signalée par écrit au moins 20 jours avant la date du premier tournage.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :

Dans le cas peu probable où le Fournisseur ne serait pas en mesure de respecter les dispositions du présent contrat en raison d'une blessure, d'une maladie, d'un cas de force majeure ou de toute autre cause indépendante de sa volonté, ce dernier fera tout son possible pour obtenir un remplacement. Si la situation se présente et qu'un remplaçant approprié ne peut être trouvé, la responsabilité se limite au remboursement de tous les paiements reçus pour le(s) ÉVÉNEMENT(S).



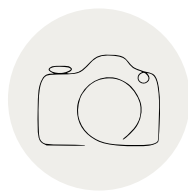


PHOTO BOOTH

Contrat de location

REPRÉSENTATIONS ET GARANTIES;

Le Vendeur déclare et garantit que l'Équipement est en bon état de fonctionnement et fonctionnera essentiellement comme décrit. Le Client reconnaît avoir inspecté l'Équipement et l'accepter tel quel.

ÉCHEC DU PHOTOMATON :

Si le Prestataire ne parvient pas à fournir un Photo Booth pleinement opérationnel pour l'Événement, le seul recours du Client sera un remboursement intégral. Dans ce cas, le Client renonce à toute réclamation pour dommages indirects ou responsabilité. Si seules des prestations partielles ne peuvent être fournies en raison de circonstances indépendantes de la volonté du Prestataire, les paiements seront négociés au prorata.

Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties. Aucune modification du présent Contrat ne sera effective sans un écrit signé par les deux Parties.

En signant ci-dessous, le Client reconnaît avoir lu et compris le présent Contrat et accepte d'être lié par ses termes et conditions.

Nom du client:

Nom du fournisseur:

.....

.....

Signature du client :

Signature du vendeur :

.....

.....

Date:

Date:

.....

.....

